



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

ENA

Question écrite n° 66907

Texte de la question

M. Christian Estrosi souhaite connaître de M. le ministre de la fonction publique et de la réforme de l'Etat le nombre d'étrangers inscrits à l'ENA pour l'année 2000-2001. Il souhaite connaître ces chiffres pays par pays.

Texte de la réponse

Pour l'année 2001-2002, 68 ressortissants étrangers ont été admis aux deux cycles internationaux de l'Ecole nationale d'administration. Leur répartition a été la suivante : d'une part, 39 élèves issus de 31 pays ont participé au cycle international long (promotion Copernic) et, d'autre part, 29 élèves issus de 27 pays ont participé au cycle international court (promotion Gandhara). Le tableau ci-joint présente la répartition des élèves concernés par nationalité pour chacun des deux cycles. Effectifs des élèves des cycle internationaux de l'ENA pour 2000-2001

PAYS	NOMBRE D'ÉLÈVES du cycle international long	NOMBRE D'ÉLÈVES du cycle international court
Afrique du Sud	1	
Allemagne	4	1
Angola		1
Argentine	1	
Autriche	1	
Brésil		1
Cameroun	1	2
Canada	1	
République centrafricaine		1
Chili	1	1

Chine	2	1
Colombie	1	
Corée-du-Sud		1
Danemark	1	
Djibouti	1	
Egypte	2	
Estonie		1
Etats-Unis		1
Finlande		1
Gabon	1	1
Géorgie	1	
Grande-Bretagne		1
Guinée	1	
Haïti	1	
Hongrie	1	1
Irlande	1	
Italie	1	2
Luxembourg	1	1
Madagascar	1	1
Mali	1	
Maroc	2	
Mauritanie		1
Mexique	1	
Mongolie		1
Norvège		1
Pays-Bas		1

Pologne	2	
Roumanie	1	
Russie	1	1
Sénégal	1	
Slovaquie		1
Slovénie		1
République tchèque	2	
Thaïlande		1
Tunisie		1
Turquie	1	
Viet-Nam	1	1
Total	39	29

Données clés

Auteur : [M. Christian Estrosi](#)

Circonscription : Alpes-Maritimes (5^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66907

Rubrique : Grandes écoles

Ministère interrogé : fonction publique et réforme de l'État

Ministère attributaire : fonction publique et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 8 octobre 2001, page 5730

Réponse publiée le : 28 janvier 2002, page 464